

12 janvier que des signes inquiétants se manifestèrent ; ils devaient mener à la mort du stadhouder survenue le 13 vers 5 heures du matin, à la suite d'une embolie cérébrale. Le docteur FONCK avait été le médecin traitant ; le docteur ASCHMAN mandé dans la nuit, ne put pas plus empêcher l'issue fatale que son confrère.

Avant de mourir le prince Henri reçut encore un témoignage de reconnaissance de la part de son frère le roi grand-duc qui, à l'occasion de son mariage avec la princesse EMMA, le nomma grand-amiral de la flotte néerlandaise et feld-maréchal avec droit de porter le bâton de son père. Mentionnons en passant, qu'il n'y eut que trois princes de la maison d'Orange qui reçurent le bâton de maréchal.

Le 21 au soir eut lieu au château de Walferdange le service funèbre selon le rite protestant. Assistèrent à cette cérémonie la princesse veuve, son père le prince Frédéric-Charles de Prusse ainsi que les membres de la Cour dont nous retiendrons ici les noms de la comtesse SCHLEFFEN, dame d'honneur de la princesse Marie, la douairière VAN HALL, grande-maitresse, la baronne D'YVOY DE MEYDRÉCHT, dame d'honneur.

Parmi les envoyés des pays amis on nota M. VAN DAMME, gouverneur du Luxembourg belge et le colonel AYON, représentant le roi des Belges ; des envoyés des grands-ducs de Bade et d'Oldenbourg, du duc de Saxe-Altenbourg ; le général DE WEDELL en tant que chambellan du grand-duc de Saxe-Weimar ; le comte de REITZENSTEIN et M. de WOLFF présidents respectifs des gouvernements de Metz et de Trèves.

Aux autorités luxembourgeoises s'étaient jointes un grand nombre de dames dont Mesdames de BLOCHAUSEN, de ROEBE, LESSEL, Ch. COLLART-D'ANETHAN, J. COLLART-DE SCHERFF, Alphonse de LAFONTAINE, Ft. MAJERUS. (65)

Le 22 janvier des trains bondés déversèrent dans les rues de la capitale la foule venue pour voir défiler le cortège funèbre qui se déroula des glacis à la gare avec la même pompe que celle des obsèques de la princesse Amélie — sauf que cette fois-ci la neige fut de la partie. « Dem Gerechten regnet es ins Grab », entendit dire un des chroniqueurs. (66) 17 sociétés de musique jouèrent entre autres les marches funèbres qu'Antoine ZINNE avait composées pour la circonstance. Pendant la semaine de deuil on n'oublia pas les pauvres de la Ville qui profitèrent de deux distributions générales, l'une en combustible, l'autre en vivres. (67)

Ce qui frappe c'est le relativement peu de place que le « Luxemburger Wort » et la « Luxemburger Zeitung » accordent à tout ce qui touche le décès du stadhouder. N'intercalant pas la moindre trêve dans leurs luttes farouches, la « Zeitung » tient à remplir ses colonnes des interminables arrêts de la Cour concernant l'affaire des chemins de fer (« Herr v. Blochausen und die Luxemburger Zeitung ») tandis que le « Wort » s'épanche en invectives contre ceux qui voulaient reviser les lois sur l'enseignement.

En bref, le corps du prince Henri, une fois passé la frontière, ne semble plus intéresser personne. N'étaient « l'Indépendance luxem-